



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Commandes, prix, paiement, livraison, réclamations

RÉFÉRENCE	VERSION	DATE	CLASSIFICATION
AGS-CLI-02	V1.0 — définitive	29 septembre 2026	Public

Article 1 — Vendeur et prestataire

Les produits sont vendus par les vendeurs partenaires indépendants identifiés sur chaque fiche. La plateforme, l'encaissement, la livraison et le service client sont assurés par AGRISHOP GABON SARL, au capital de 100 000 FCFA, siège social : Akanda, Province de l'Estuaire, République Gabonaise, RCCM : en cours d'immatriculation, NIF : en cours d'attribution (« BEAgriShop »).

Article 2 — Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toute commande passée sur la plateforme par un client, particulier ou professionnel. Elles prévalent sur tout autre document.

Article 3 — Produits

Les produits sont décrits avec leur photo réelle, leur unité (kg, tas, botte, pièce, portion), leur origine et leur vendeur. Les produits frais présentent des variations naturelles de taille et d'aspect. Les plats indiquent, lorsqu'ils sont renseignés, le niveau de piment et les principaux allergènes.

Article 4 — Prix

Les prix sont exprimés en francs CFA (FCFA), toutes taxes applicables comprises. Le total de la commande comprend :

Élément	Montant
Prix des produits	Fixé par chaque vendeur
Livraison de base (2 premiers km inclus)	1 000 FCFA
Kilomètre supplémentaire (distance routière de la tournée)	250 FCFA
Boutique supplémentaire dans la tournée	300 FCFA
Majoration de nuit ou d'intempéries	Affichée avant paiement
Frais de service	150 FCFA par commande
Retrait en point relais	Tarif affiché au panier

Le montant de la livraison est arrondi aux 50 FCFA supérieurs dans les limites minimum et maximum fixées par BEAgriShop. **Le détail complet est affiché avant la validation.**

Article 5 — Commande

La commande est ferme après confirmation du paiement. Le vendeur peut refuser une commande (rupture, fermeture) : le client est alors remboursé de la part concernée. BEAgriShop peut annuler une commande en cas de suspicion de fraude ou d'adresse hors zone desservie.

Article 6 — Paiement et séquestre

Le paiement s'effectue par **Airtel Money** ou **Moov Money** via l'agrégateur PVit, ou par tout autre moyen proposé au panier. Les fonds sont conservés **en séquestre** et ne sont versés aux partenaires qu'après la remise, attestée par le **code secret à 4 chiffres** du client. BEAgriShop ne demande ni ne conserve jamais le code PIN Mobile Money.

Article 7 — Livraison et retrait

La commande est livrée à l'adresse et à la position indiquées, ou déposée au point relais choisi. Les délais affichés sont indicatifs. Le client doit être joignable ; en point relais, le colis est conservé **72 heures**. En cas d'absence ou de non-retrait, la commande peut être annulée sans remboursement des produits frais ; les frais de livraison restent dus.

Le client ne communique son code secret qu'après avoir reçu et vérifié sa commande. La saisie du code vaut réception, sous réserve des réclamations de l'article 9.

Article 8 — Rétractation

Compte tenu de leur nature périssable, les denrées alimentaires fraîches et les plats préparés ne donnent pas lieu à rétractation. Les produits non périssables encore scellés peuvent faire l'objet d'une demande de retour dans les 48 heures via le service client.

Article 9 — Réclamations et remboursements

Toute non-conformité (produit manquant, erroné, avarié ou quantité insuffisante) est signalée **dans les 24 heures** suivant la remise, photo à l'appui, depuis « Commandes » ou par WhatsApp au 074 73 56 67. Après vérification, BEAgriShop procède au remplacement, à un avoir ou au remboursement sur le numéro Mobile Money du client **sous 7 jours**.

Article 10 — Parrainage et fidélité

Le parrain et le filleul reçoivent chacun 1 000 FCFA de réduction après la première commande livrée du filleul. Les avantages sont régis par les CGU (article 10).

Article 11 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution dus à un événement de force majeure (intempéries exceptionnelles, troubles, coupures générales de réseau ou d'électricité, décisions administratives).

Article 12 — Droit applicable et litiges

Les CGV sont soumises au droit gabonais. Le client s'adresse d'abord au service client pour toute difficulté ; à défaut d'accord, les juridictions compétentes de Libreville sont saisies.